

## Le Mot du Maire

### L'année 2016 :

Travaux de mise aux normes handicap et de préservation des bâtiments communaux, sécurité des déplacements piétons, adressage des habitations... Que de travaux accomplis en cette année passée !

En allant à Charlieu, au lieu-dit Les Etangs, les travaux de sécurisation des déplacements piétons ont été terminés. C'est la fin de cette deuxième tranche qui permettra aux enfants scolarisés d'effectuer leurs déplacements avec un maximum de sécurité. Espérons qu'ils n'oublieront pas de se vêtir de leur gilet jaune fluo obligatoire, même sur ce chemin piéton.

Concernant l'adressage, la dénomination de toutes les voiries et la numérotation des habitations ont été réalisées par la commission municipale, avec l'aide du cabinet Géoconseils. Les remarques faites lors de la réunion publique ont été, pour la plupart, prises en compte. Vers le milieu de l'année, un bulletin « spécial voirie » vous parviendra, et vous précisera les modalités de sa mise en œuvre. Ce sera le point de départ du nouvel adressage.

### L'année 2017 :

La rénovation des deux logements du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère sera effectuée. La commission « travaux et bâtiments », en lien avec l'architecte Mme Bernard, a proposé un aménagement permettant de créer un T3 de près de 78 m<sup>2</sup> pour l'ouest, et un T2 de près de 54 m<sup>2</sup> adapté au handicap pour celui de l'est. Les travaux débuteront par la partie ouest.

Une redistribution de l'espace « ancien presbytère » au profit de l'espace public sera faite. Ces travaux commenceront en milieu d'année.

La voirie du lotissement « Les Vieux Chênes » sera refaite et des places de parking seront aménagées, dont certaines PMR (Personne à Mobilité Réduite). Ces nouvelles places seront avant tout destinées aux personnes de l'extérieur de la commune et compléteront celles du parking situé le long de la route de Charlieu.

En effet, les habitants des « Vieux Chênes » devront utiliser en premier lieu leur garage personnel ou la place de stationnement devant leur garage, dans leur propriété. Il ne sera plus autorisé de stationner sur la voirie.

Au sud de l'ancien presbytère, un cheminement piétonnier sera créé et rejoindra le trottoir en giron montant vers l'église.

Le carrefour proche de l'église, où se croisent les routes de Villers, le Chemin des Ecoliers et La Montée du Midi fera également l'objet de travaux. Son revêtement sera refait et la sécurité de ce lieu sera renforcée. Une étude est en cours.

Le périmètre de la croix sera lui aussi aménagé.

Ces travaux seront inscrits au budget 2017 et engagés, si possible, dans la deuxième moitié de l'année prochaine. Ils devraient se terminer courant 2018.

Nous continuerons les travaux de remise en état des voiries communales. Il ne nous reste qu'à espérer un prix « raisonnable », des goudrons et le maintien des aides départementales.

Tous ces travaux ne sont pas engagés « à la légère ». Ils sont structurants, contribuent à la sécurité de tous, à l'agrément de vie et au développement de notre commune. La commission budget et le conseil municipal ont approuvé ces projets qui peuvent être engagés sans compromettre les finances communales.

Pour tous, des dossiers de subventions ont été déposés.

La baisse des dotations de l'Etat s'est poursuivie. De 2012 à 2015, les Dotations Globales de Fonctionnement communales seront passées de près de 70 500 € à 61 600 €. En 2016, ce seront 54 000 €, et en 2017, aucune augmentation n'est prévue. La gestion rigoureuse du fonctionnement de la mairie nous permet d'envisager les investissements nécessaires à notre commune.

L'école a retrouvé un nombre d'élèves en augmentation. Gageons que le lotissement du Hameau du Midi voit « pousser » sous peu ses premières maisons.

***Merci aux bénévoles et associations communales pour leur dynamisme.***

***Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année ...***